

Numéro 2014-03
Décembre 2014

Périodique d'informations municipales

Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Ouverture du Parc de la Cazalère
(page 3)

Téléthon les 6 et 7 décembre
(page 7)

Recensement de la population
(page 15)

AU SOMMAIRE :

**ACTION
MUNICIPALE**
PAGES 3 à 6



MANIFESTATIONS
PAGES 7 à 9



ENVIRONNEMENT
PAGES 12 & 13



VIE ECONOMIQUE
PAGES 20 & 21



Le Mot du Maire



Fabienne VITRICE

**Maire de
Fontenilles**

**L'ÉQUIPE
MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE
DE TRES BONNES
FÊTES DE FIN
D'ANNEE !**

Chères Fontenilloises et chers Fontenillois,

Alors que la rentrée des classes semble bien lointaine et nos jeunes enfants bien installés dans leurs nouveaux rythmes scolaires, la fin de l'année approche à grands pas ainsi que les traditionnelles fêtes qui l'accompagnent.

Difficile de réaliser que, déjà, 2014 cède sa place à 2015... mais pas de nostalgie et restons résolument tournés vers l'avenir même s'il est intéressant de se pencher sur le travail accompli durant ces derniers mois.

La mise en place avec succès des nouveaux rythmes scolaires, montre une fois de plus notre attachement à l'école de la République, laïque et accessible à tous, mettant en œuvre les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et des services de garderie afin que chaque enfant, chaque famille puisse trouver sa place dans cette nouvelle organisation. Comme prévu, le comité de suivi se réunira mi-décembre pour établir un bilan du trimestre. L'extension du groupe scolaire de Génibrat, inaugurée le 4 octobre en présence de nombreuses personnalités et des représentants de l'Éducation Nationale, montre la qualité des équipements mis à disposition des élèves et des enseignants. Matériaux et couleurs utilisés attestent du souci de mettre en cohérence respect de l'environnement et facilité d'utilisation mais aussi esthétique en ce lieu de vie pour nos enfants.

Nous gardons aussi en tête d'offrir à notre population un cadre de vie correspondant à notre vision de Fontenilles, petite ville verte où il fait bon vivre. Le Parc de la Cazalère inauguré le même jour que l'école en est une parfaite illustration.

Et pourtant, en ce jour, l'austérité est de rigueur pour les communes du fait de la baisse des dotations d'état sur les trois années à venir qui impactera fortement nos budgets communaux. Malgré les dépenses incompressibles, nous saurons nous montrer à la hauteur de nos engagements grâce à une gestion honnête et raisonnable ainsi qu'à l'élaboration d'un budget aussi juste pour ses administrés que pour la collectivité territoriale. La commune devra être solidaire de ses administrés comme ils le seront eux aussi envers elle.

- Vivre ensemble et cohabiter dans le respect de l'être humain et de son environnement.
- Entretenir le lien intergénérationnel.
- S'investir dans des projets collectifs et s'impliquer dans la vie locale.
- Être acteur dans sa commune.
- Aider les jeunes à s'intégrer et à bâtir des projets de vie.

Tels sont nos devoirs d'élus et de citoyens et nous nous donnerons les moyens de les mettre en œuvre avec l'énergie qui nous caractérise et la volonté de faire grandir notre jeunesse et de voir vivre nos aînés dans un environnement propice à l'épanouissement de chacun. Chacune des pages de ce journal en est une belle illustration.

Ainsi alors que 2015 frappe à notre porte, je vous invite à venir partager avec nous les nombreux moments de convivialité offerts par la municipalité ces jours prochains. N'oubliez pas le Téléthon, le week-end du 6 décembre, moment phare de cette fin d'année, afin de collecter un maximum de fond pour l'AFM. Belle preuve de solidarité et de générosité.

Je vous souhaite à tous, Fontenilloises et Fontenillois une belle fin d'année à vivre ensemble...

Fabienne VITRICE
Maire de Fontenilles

A noter :

Les vœux du Maire aux associations auront lieu le 9 janvier 2015
Les vœux du Maire au personne municipal auront lieu le 13 janvier 2015
La journée « Nouveaux Arrivants » est quant à elle programmée le 28 mars 2015



Un parc vert au cœur de Fontenilles

Tirant son nom d'une des nombreuses sources de Fontenilles, le **Parc de La Cazalère** a été inauguré le 4 Octobre 2014. Le ruban a été coupé par Edmond LAZERGE, ancien adjoint au Maire, qui a beaucoup œuvré pour l'aboutissement de ce projet, long de 6 ans. De nombreuses personnalités comme Monique IBORRA, députée de Haute-Garonne et Pierre DUPLANTE, Conseiller Général du Canton de St-Lys, les maires du Canton, des membres du Conseil Municipal, mais aussi les anciens propriétaires, avaient été invitées à participer à cet événement.

Comme le spécifiait Fabienne VITRICE, Maire de Fontenilles, lors de son discours inaugural, ce parc de 1,4 ha a été élaboré dans l'idée d'apporter verdure et fraîcheur aux fontenillois, mais aussi dans le souci de créer un cheminement doux jusqu'au groupe scolaire de La Fontaine, que les écoliers pourront emprunter en toute sécurité.



Edmond LAZERGE s'apprête de couper le ruban tricolore



La matinée n'était pas terminée, car une autre inauguration attendait toute l'assistance à l'autre bout de Fontenilles, pour participer à la coupure du ruban de l'extension du groupe scolaire de Génibrat, fraîchement intégré par les élèves de maternelles lors de la rentrée de septembre. Une visite commentée par l'architecte en personne, François ARCANGELI, donnait l'opportunité à tout le monde de découvrir les locaux flambants neufs et de le questionner sur ses choix en terme de matériaux, dispositions, fonctionnalités. Tous les orateurs ont tenu à mettre en avant la réussite de ce projet, la qualité du résultat, la symbiose d'une architecture parfaitement intégrée dans le cadre protégé de Génibrat et la volonté politique d'équipements de qualité.



Le parc de la Cazalère a été subventionné à hauteur de 50% pour un montant total (acquisition du foncier et travaux) de 251 000 € et les extensions du groupe scolaire ont été subventionnées à hauteur de 40% pour un montant total de 850 000 €.

Cette matinée bien chargée se terminait autour d'un buffet permettant aux différents acteurs d'échanger sur la réussite de ces projets, qui offrent à Fontenilles deux nouveaux lieux qui raviront petits et grands.





Commémoration du 11 novembre 1914

La Grande Guerre a débuté il y a 100 ans... En ce samedi 15 novembre 2014, la cérémonie du 11 novembre revêtait donc un caractère de mémoire particulier.

A Fontenilles, c'est sous un soleil inespéré que les enfants de l'école primaire de Génibrat et du collège Irène Joliot-Curie ont participé avec l'Entente Saint-Lysienne, les élus fontenillois et les élus du canton à une très belle cérémonie du souvenir. En présence de nombreux citoyens, tous se sont retrouvés au monument aux morts. La lecture des textes du ministre délégué aux anciens combattants Kader ARIF, les mots prononcés par Edmond LAZERGE et par Madame Le Maire ont rappelé à tous le courage des hommes et des femmes qui ont combattu pour la liberté et pour leur nation, mais aussi le gaspillage de vie humaine causé par une telle guerre.



Mais ce sont sans doute les mots des enfants qui ont le plus ému l'assemblée. Les écoliers du primaire ont lu de courts extraits de lettres de « poilus » qui donnaient une idée de l'enfer vécu par les soldats du front. Les collégiens ont quant à eux retracé la vie de deux soldats de Fontenilles, morts au combat. Ils ont également interprété une très belle version de la chanson de Craonne qui a fait vibrer toute l'assemblée.

Chanson de Craonne (Refrain)

*Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes
C'est bien fini, c'est pour toujours
De cette guerre infâme
C'est à Craonne sur le plateau
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés
Nous sommes les sacrifiés*



Au nom de la municipalité, une gerbe a ensuite été déposée au pied du monument à la mémoire des victimes du conflit et les enfants ont posé de petits bouquets. La cérémonie s'est achevée par les remerciements aux porte-drapeaux.

Les participants ont ensuite pris la direction de la médiathèque de Fontenilles, où avait lieu la remise des prix du concours « Cheval de Guerre » et le vernissage de l'exposition « Bande Dessinées & Première Guerre Mondiale » (Voir page 9)

Les élus remercient toutes les personnes présentes lors de cette cérémonie, en particulier les enfants, leurs professeurs et directrices.





Christophe TOUNTEVICH
1er Adjoint au Maire
Urbanisme et Finances

Action Municipale

Urbanisme : vos démarches administratives

Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans les démarches d'urbanisme. Aussi l'équipe du Fontenilles Info souhaitait vous redonner les grandes règles qui s'appliquent dans ce domaine.

Règle générale

Toute construction **de plus de 5m²** d'emprise au sol et/ou de surface de plancher nécessite une autorisation avant réalisation, soit **une déclaration préalable**, soit **un permis de construire**.

La surface de plancher est la somme des surfaces closes et couvertes de toute la construction, calculée à partir du nu intérieur. Les surfaces affectées au stationnement ne sont pas prises en compte.

L'emprise au sol d'une construction est la projection verticale du volume au sol, à l'exception des simples débords



La déclaration préalable

- Pour les nouvelles constructions, elle s'applique à la surface de plancher et/ou l'emprise au sol supérieure à **5m²** et inférieure à **20m²**, à la réalisation de piscine dont le bassin a une superficie **supérieure à 10m²**, et aux constructions de **clôture**.
- Elle concerne également toute **modification de façade et toiture** (suppression ou rajout d'ouverture, ravalement de façade, réfection de toiture...).
- Pour les travaux sur construction existante, située en zone U du PLU, qui ont pour effet de créer une surface de plancher et /ou l'emprise au sol supérieur à 5m² et au plus 40m² maximum.
- Changement de destination d'un bâtiment.

Le délai d'instruction est de 1 mois à compter du jour du dépôt de la demande, et 2 mois en secteur soumis à l'avis des Bâtiments de France.

Le permis de construire

- Pour les nouvelles constructions, dont la surface de plancher et/ou l'emprise au sol est **supérieure à 20m²**.
- Pour les travaux sur construction existante créant plus de 20m² de surface de plancher et 40m² en zone U.

Le délai d'instruction est de 2 mois à compter du jour du dépôt de la demande, et 6 mois en secteur soumis à l'avis des Bâtiments de France.

Vous pouvez contacter le service Urbanisme de la commune qui pourra vous renseigner sur les démarches à effectuer en fonction de la nature de vos projets.

Le Service Urbanisme est ouvert au public:

- **Lundi : 14h - 17h30**
- **Mardi : 8h30 - 12h00 et 14h - 17h30**
- **Mercredi : 14h - 17h30**
- **Jeudi : 8h30 - 12h00**
- **Vendredi : 8h30 - 12h00**



Vous trouverez des informations utiles ainsi que les formulaires Cerfa sur le site internet de l'administration française: Service-Public.fr. Sur le site internet de la ville de Fontenilles, www.ville-fontenilles.fr, vous retrouverez le Plan Local d'Urbanisme de la commune (à la page « La Mairie / Urbanisme »)



INP
TOULOUSE

L'INP à Fontenilles

C'est à l'occasion de la signature d'une convention entre la mairie de Fontenilles et l'INP que Fabienne VITRICE, maire de Fontenilles a eu l'honneur de recevoir dans sa commune M. Olivier SIMONIN, Président de l'INP, le fameux Institut National Polytechnique de Toulouse, dont la formation d'excellence est largement reconnue au niveau national et international.

Cette convention, baptisée « Echos du Futur Fontenilles : EF² », fruit d'une heureuse collaboration avec le Professeur Antoine GASET, Catherine AZZARO et Stephan ASTIER, enseignants chercheurs des laboratoires de l'INP, est une convention innovante et inédite, qui vise à promouvoir l'enseignement scientifique et à en faire découvrir tous les aboutissants aux jeunes du territoire cantonal et intercommunal.

« Nous sommes conscients que notre rôle d'élus locaux doit prendre en compte les besoins de la jeunesse scolarisée dans les écoles, collèges et lycées et que notre devoir est d'accompagner ces citoyens en devenant en leur facilitant l'accès au monde de la culture scientifique et de l'innovation » souligne Mme le Maire, accompagnée de Taraneh JUHEL, déléguée aux éco-énergies. « Nous sommes convaincus que ce projet ambitieux qui connaît un franc succès auprès des enseignants du secteur et des représentants de l'Education Nationale, permettra de rayonner sur un territoire plus large. »



Après la cérémonie de signature à laquelle se sont prêtés avec enthousiasme Mme le Maire et M. le Président de l'INP, personnalités, élus et amis ont pu partager le verre de l'amitié tout en rêvant à d'autres projets à venir pour le bien de la collectivité.

L'INP Toulouse en quelques mots:

Créé en 1969, l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INP Toulouse) est un établissement public d'enseignement supérieur à caractère scientifique culturel et professionnel, à statut d'université.

L'INP Toulouse fédère 7 Grandes Ecoles (ENSAT, ENSEEIHT, ENSIACET, ENIT, ENM, EI PURPAN et ENVT) et propose un large choix de formations. Il s'appuie également sur 19 laboratoires de recherche en partenariat étroit avec l'INRA, le CNRS et les universités toulousaines.





Téléthon

Manifestations

6 & 7 décembre

Pour la seconde année consécutive, Fontenilles soutient le Téléthon.

De **nombreuses associations** se joignent à l'association « ENVOL, Donnons leur des ailes » et à la Mairie de Fontenilles pour unir leurs forces durant le week-end du **6 et 7 décembre 2014**.

A cette occasion, nous vous proposerons de participer à différentes activités au cœur de notre village. Vous découvrirez le détail de ce programme chez les commerçants de votre commune et sur le site internet : www.ville-fontenilles.fr

6/7 Dec 2014

TOUS A FONT' POUR LE TELETHON

6/7 Dec 2014

Venez vous associer à cette grande cause, en participant aux :

- démonstrations
- initiations
- découvertes

proposées par les associations de Fontenilles, soutenues par la Mairie de Fontenilles et l'association Envol de St-Lys, au bénéfice de l'AFM

- ➔ Les gestes de 1^{er} secours
- ➔ Zumba party
- ➔ Démonstration de Country
- ➔ Tournoi de foot
- ➔ Rando Famille
- ➔ Initiation à la forge

Et bien plus encore !

Le samedi soir sera organisé **un repas spectacle sur réservation**.

Pour tout renseignement, contacter le magasin O'Flowers (Centre Commercial des Portes de Savès).

Vos élus s'engagent aux côtés des associations.

En particulier Lucien DOLAGBENU, Nadège OUSTRIC, Claude DIES, Eliane CASTA et David CAILLARD se sont fortement investis pour permettre que cette deuxième édition fontenilloises du Téléthon voit le jour.



Rejoignez-nous et venez profiter en famille de ce moment convivial et participer a cette grande cause, pour vaincre ensemble la maladie



A la redécouverte du pastel

Cette plante qui fit la richesse de nombreux marchands au XVI^e siècle, cultivée alors pour les qualités tinctoriales bleues de

ses feuilles, fut relayée aux oubliettes avec la découverte de l'indigo arrivé des Amériques.

Redécouverte récemment, cultivée en Ariège, très recherchée par les artistes et aujourd'hui de plus en plus exploitée pour ses vertus cosmétiques, **la plante est l'objet d'un artisanat confidentiel mais de haute qualité.**

La **sortie culturelle organisée par la médiathèque** a conduit tout d'abord au château de Magrin à Saint-Paul-Cap-de-Joux où se trouvent un musée du pastel et, tout à fait insolite, un pressoir et

des séchoirs à cognac d'origine. La visite s'est poursuivie à l'atelier du pastel à Graulhet où le maître des lieux nous a fait découvrir son antre et toutes les productions qu'il réalise autour des couleurs végétales (bâtons de pastel, encres, cachets de bouteille, peintures, etc.). Clou du spectacle, **l'initiation à la teinture** grâce à laquelle, sous des yeux incroyables, les étoffes blanches sorties de leur bain, deviennent jaunes, puis vertes, puis bleues. Une après-midi en toute convivialité, riche en découverte et en rencontres.



Une nouvelle étape sur la route du partage



De l'expérience menée par le Point Accueil Jeunes de Fontenilles au Maroc en 2012, il est resté des traces indélébiles : des productions (un film documentaire, une exposition photo, une chanson) et des souvenirs. C'est ce qu'ils sont venus présenter à la médiathèque au cours d'une soirée haute en couleurs et saveurs.

Deux ans après, les jeunes ont changé et pas seulement physiquement. Tous témoignent de l'enrichissement personnel né de la découverte de ce pays, d'une culture différente, de rencontres inoubliables qui leur permettent d'appréhender d'une autre manière leur propre vie et leurs préoccupations parfois trop matérielles.



Une expérience solidaire, menée conjointement avec le PAJ de Plaisance, et rendue possible par leur seule volonté et leur engagement pour trouver les fonds nécessaires. Un exemple concret et emblématique de tous les projets menés par le PAJ.





Le 9^e art au service de la mémoire



2014 marque le début des commémorations nationales autour du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

La médiathèque de Fontenilles a choisi d'y contribuer en créant une exposition « **Bande Dessinée & Première Guerre Mondiale** » du 7 octobre au 22 novembre 2014.

Cette exposition n'avait pas pour vocation de raconter le déroulement des événements mais d'aborder les faits d'un point de vue artistique. Elle mettait en évidence le parti pris des auteurs en confrontant leur approche autour de thèmes récurrents hautement graphiques. Une exposition qui n'en demeurait pas moins très évocatrice quant à l'horreur, l'absurdité, le sacrifice des hommes.

La présentation d'objets de collection, aimablement prêtés par un adhérent, faisant écho aux thèmes abordés.

Une exposition qui donnait **l'occasion de poursuivre le partenariat entre les écoles et la médiathèque** puisque six classes de CM de La

Fontaine et Génibrat ont pu visiter cette exposition en complément d'un travail scolaire. Les élèves ont également participé, en arts plastiques, au concours de dessin « Cheval de guerre » lancé par la médiathèque.

Le vernissage de l'exposition « Bande dessinée & Première Guerre Mondiale » a eu lieu le 15 novembre en présence de Madame le Maire Fabienne VITRICE et de nombreux élus, d'Isabelle CAUBET (responsable de la médiathèque) et d'un public très nombreux. Le prix du concours de dessin « Cheval de guerre » a été remis à cette occasion.



↪ Les écoliers travaillent à la Médiathèque

← Fabienne VITRICE, et plusieurs des participants au concours de dessin « Cheval de guerre »

Agenda de la Médiathèque de Fontenilles

- ➔ **Mercredi 10 décembre, à 11h et 11h30, « Le Tout Petit - Le jeu »**
Un jeu spécialement conçu pour les enfants de 2-3 ans, adapté du livre d'Anne Letuffe « Le tout petit ». Inscription à la médiathèque.
- ➔ **Samedi 10 janvier, à 17h, « Agatha Miller, la vie est un conte de faits ou la jeunesse d'Agatha Christie »**
Spectacle biographique, vivant et souriant écrit et joué par Sabine Choulet, conteuse et comédienne. Pour tout public à partir de 12 ans.
- ➔ **Samedi 21 mars, « Culture des pays d'Oc »**
16 h 30 : Conte musical pour le jeune public
18 h : Concert de musique occitane tout public.



Christel BLASY
Adjointe au Maire
Affaires Scolaires

La fête de l'enfance

En début d'année scolaire, avec un magnifique après-midi ensoleillé, la fête de l'enfance s'est tenue dans le parc de l'ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement) à Génibrat, samedi 20 septembre.

Les enfants de Fontenilles et leurs familles ont pu déambuler de stand en stand pour la plus grande joie de tous.

Les animateurs ont préparé des activités pouvant ravir tous les âges: du stand maquillage où les petites frimousses de nos bambins se sont changées en tigre, papillon ou super héros, au stand créativité où de jolies poupées en laine ont été fabriquées par les petites mains, en passant par un magnifique château gonflable où les enfants ont pu bondir à souhait. Cette journée a permis à tous de passer un très agréable moment en famille. Les grands n'étaient pas en reste et ont pu participer à des parcours ludiques, parfois même déguisés, ainsi qu'à des jeux d'adresse. Le parc arboré a offert une ombre très appréciée et le stand rafraîchissements et douceurs sucrées a comblé petits et grands.

La municipalité a été heureuse d'offrir cette journée de bonne humeur aux familles Fontenilloises.



Photo DDM - LB



Photo DDM - LB



Mohammed El Hammoumi, coordinateur jeunesse
pour l'ALAE et l'ALSH...bien entouré !



De jeunes éco-citoyens

Parce que les projets se réalisent grâce à la volonté et au dynamisme de leurs acteurs, **les jeunes du club environnement du collège Irène Joliot-Curie de Fontenilles** ont réalisé en juin dernier un voyage éco-citoyen à Labenne dans les Landes.

Grâce à la motivation et l'implication de chacun d'eux, sous l'impulsion de Pierre CLOISEAU, professeur de Sciences et Vie de la Terre (SVT) au collège et de Cédric BABOU du

Point Accueil Jeunes (PAJ) de Fontenilles, différentes actions ont été menées pour **récolter les fonds nécessaires au financement du projet**.

Pour cela, les membres du club ont su mobiliser différents acteurs pour construire, avec le soutien des services techniques de la Mairie, une serre à l'ALAE pendant leurs vacances et obtenir une subvention de la CAF.

Les jeunes collégiens ont aussi profité d'actions locales, comme le marché des arts de Fontenilles, pour organiser une tombola et vendre des barbes à papas, crêpes et autres confiseries.

Ils ont ainsi pu réaliser leur projet d'un **séjour surf-citoyen**, sur quatre jours, dans les Landes. Joignant l'utile à l'agréable, ils ont, sur place, porté les couleurs de Fontenilles et ramassé plus de 100 kilos de macro-déchets sur la plage de « la chapelle » à Labenne.

D'autres projets verront le jour cette année : poursuite de l'entretien de leur jardin potager, actions autour d'initiatives locales en lien avec le développement durable...

Ils envisagent enfin la réalisation d'une exposition de photos et d'un reportage sur le séjour, qu'ils présenteront à la population lors d'une projection qui, n'en doutons pas, attirera de nombreux fontenillois pour encourager ces initiatives éco-citoyennes.



Les jeunes du club environnement

Le Noël des Enfants



Le samedi 06 décembre, de 10h à 12h aura lieu à l'Espace Marcel Clermont le Noël des Enfants, de la Petite Section de maternelle jusqu'au CP. Ce spectacle, organisé par le Conseil Municipal, associera clown et magie. Cela sera aussi l'occasion d'un moment de rencontre et de convivialité pour les familles Fontenilloises. L'année dernière, le Père Noël, malgré un agenda très chargé en fin d'année, avait réussi à se libérer pour venir rencontrer les enfants fontenillois. Nous croisons les doigts pour qu'il puisse être à nouveau parmi nous cette année!

Le spectacle de Noël 2013





Bilan de l'Opération « Nettoyons la Nature »

Nettoyons la Nature!

La grande opération citoyenne «Nettoyons la Nature» a vu le jour sur le plan national en 1997 sous l'impulsion d'une grande enseigne commerciale (E.Leclerc pour ne pas la citer) pour donner à chacun l'opportunité de débarrasser leurs débris errants dans les milieux naturels et urbains.



Pour la 17^{ème} édition, la municipalité a décidé de participer pour une première fois à cet événement, le 5 octobre 2014. L'objectif était de **collecter un maximum de déchets abandonnés qui souillent l'environnement et dénaturent le cadre de vie**. Les élus municipaux ont accompagné cette démarche avec l'aide de la population. L'enjeu ? Accomplir un acte éco-citoyen et sensibiliser les enfants au devenir des déchets.

Une cinquantaine de participants de tous âges et particulièrement

motivés se sont mis à l'ouvrage et ont collecté quelques **200 kg de déchets** : divers plastiques, ferrailles, canettes, mégots de cigarettes, verre, pneus, et même deux télévisions... autour des sites fréquentés par le plus grand nombre : centre village, écoles, boulo-drome, lac, terrains de sport.

En parallèle de l'opération, un quiz réalisé par le SICTOM de Mauvezin, syndicat de collecte des déchets ménagers sur Fontenilles, a été donné aux enfants qui se sont prêtés avec enthousiasme au jeu et ont découvert avec étonnement les réponses (exemple de réponse - durée de vie du verre : 4 000 ans !). En récompense, un diplôme d'honneur leur a été remis.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement éco-citoyen et à toutes les mains qui ont su donner de leur temps pour préserver notre environnement.

A l'issue de cette manifestation, les participants se sont retrouvés autour d'un apéritif offert par la mairie suivi d'un pique-nique partagé au Parc de la Casalère, inauguré le 4 octobre, animé par le trio issu du **groupe « Garabato »** (<http://www.garabato.be>), jouant la Cumbia, musique traditionnelle colombienne.



Pour réduire vos déchets: un composteur à 10€



Pour réduire vos déchets, le SICTOM EST et TRIGONE, vous proposent un composteur à 10€ (un seul par foyer)



Le kit de compostage comprend :

- Un composteur de 400 litres en plastique recyclé
- Un petit seau pour la cuisine
- Un mélangeur
- Un guide pratique



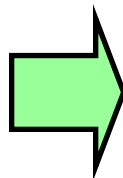
Quantité limitée!

(dimension du colis : h:95 l:60 p:22)

Pour réserver, merci de contacter le SICTOM EST courant janvier 2015

Au printemps 2015, une semaine sera programmée pour le retrait des composteurs réservés, au SICTOM EST à Mauvezin

Pour contacter le SICTOM EST



SICTOM EST

Route de Gimont

BP 80027, 32120 MAUVEZIN

Tél. : 05 62 06 76 68 - Fax : 09 70 61 66 27

Mail : sictom.est@orange.fr

Site internet : www.sictom-est-gers.blogspot.com



Les déchets compostables représentent 30 % du poids de notre poubelle

Le compostage est un processus naturel par lequel les matériaux biodégradables (déchets de cuisine et de jardin) se transforment en un amendement riche - le compost - grâce à l'action de champignons, de bactéries et de petits invertébrés (vers, cloportes, collemboles, etc...).

Quels déchets mettre dans son composteur:

➤ Déchets de cuisine :

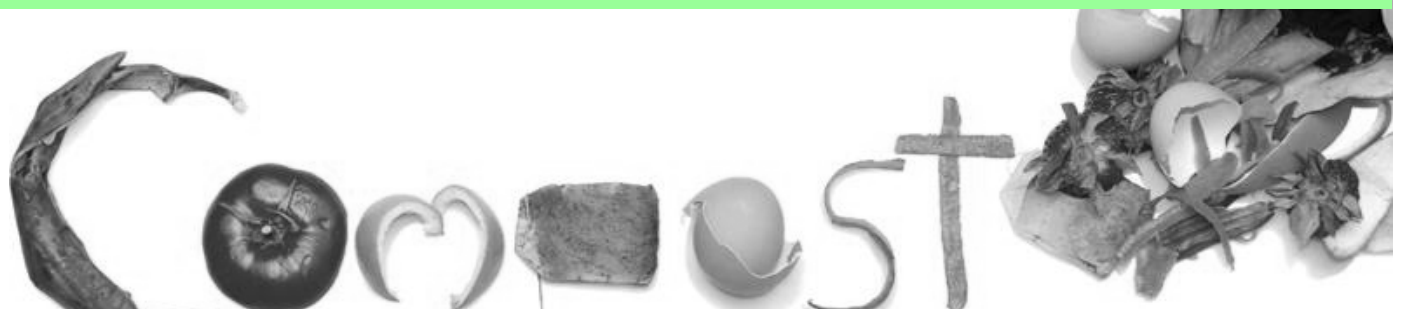
Epluchures et restes de fruits et légumes, pain, essuie-tout et serviettes en papier, filtres à café, sachets de thé...

➤ Déchets de jardin :

Feuilles, tonte de gazon et tailles de haies en quantité limitée, branchage de petite taille...

Pourquoi faire du compostage ?

- Réduire le poids de votre poubelle à ordures ménagères
- Produire un engrais gratuit et naturel pour le jardin
- Diminuer les coûts de transport et d'enfouissement
- Participer à la protection de l'environnement





Retour sur le Forum des Associations

Le samedi 6 septembre 2014, le Forum des Associations a eu lieu à l'Espace Marcel Clermont (EMC). Ce rendez-vous annuel, incontournable dans la vie associative de notre commune, a vu encore une fois un public très nombreux venir s'informer et s'inscrire. Les associations s'étaient mobilisées et une multitude de stands remplissaient l'EMC. Des démonstrations sportives ont également émaillé la journée : merci en particulier au Taekwondo Club Fontenillois et au Judo Club Fontenilles-Léguevin.

Nous avons la grande chance d'avoir un tissu associatif sur la commune extrêmement dynamique et diversifié et le forum est, chaque année, l'occasion pour les habitants de (re) découvrir les activités proposées par les associations dans des domaines aussi différents que le sport, les loisirs, la culture et la solidarité.

Le très beau temps étant de la partie, l'apéritif dînatoire offert à la mi-journée par la mairie aux membres des bureaux des associations a pu se dérouler à

l'extérieur de l'EMC. Cette pause bienvenue a été l'occasion de continuer dans la bonne humeur les discussions et échanges entre élus et associations.



Résultats du sondage sur les modes de déplacements dans le cadre associatifs

Le forum des associations a été l'occasion de faire un sondage sur les modes de déplacements dans le cadre associatif.

Les résultats sont les suivants :

- ➔ 35 % pratiquent le covoiturage
- ➔ 25% laissent leurs enfants aller sur le lieu d'activité à pied ou à vélo
- ➔ 85% amènent leurs enfants en voiture

(La somme est supérieure à 100% car il y avait 5 questions et des réponses multiples étaient possibles.)

Un point très important est que seulement 30 % des sondés estiment que la liaison entre leur domicile et le lieu où est pratiquée l'activité est assez sécurisée. Les points forts pour améliorer les déplacements doux sont :

- ➔ Améliorer la sécurité au niveau des ronds-points (là où il y a perte de priorité)
- ➔ Améliorer le réseau de pistes cyclables

Ces informations seront prises en compte dans la liste des travaux à réaliser sur la commune, après arbitrage et priorisation de la commission finances.



RECENSEMENT de la population fontenilloise

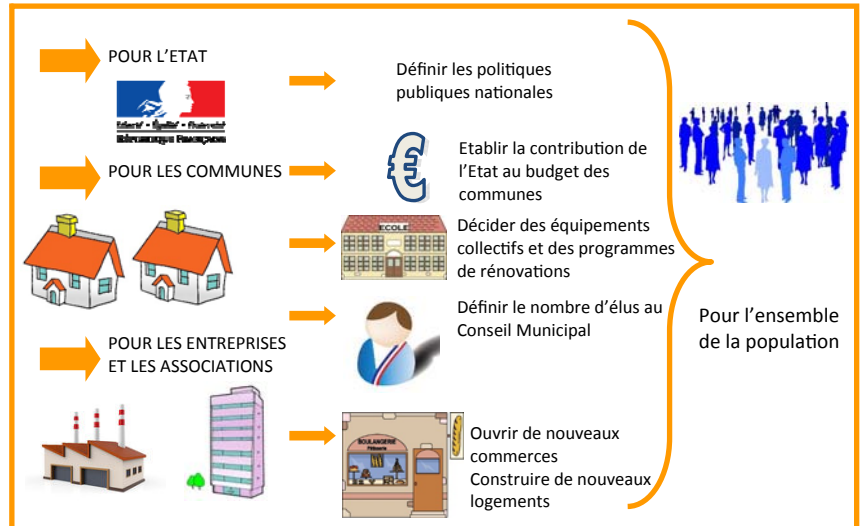
A compter du 15 janvier 2015, vous recevrez la visite d'un AGENT RECENSEUR
Il sera identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie
et paraphée de Madame le Maire.

A quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées, que l'on peut penser et réaliser les petits et les grands projets qui nous concernent.

En savoir plus:

<http://www.le-recensement-et-moi.fr>



LE RECENSEMENT EN PRATIQUE :

L'agent recenseur déposera à votre domicile les documents suivants :

- ➔ Une feuille de logement
- ➔ Un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- ➔ Une notice d'information sur le recensement

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il récupère ces derniers lorsqu'ils sont remplis.
Si vous êtes souvent absent de votre domicile vous pouvez déposer les documents directement à la mairie, au plus tard le 5 février 2015

Le recensement en ligne sera généralisé en 2015, vous aurez donc la possibilité de renseigner directement sur le site internet sécurisé de l'INSEE tous les documents du recensement (les détails et le code individuel seront donnés dans la notice d'information remis par votre agent recenseur) de même l'agent recenseur pourra vous aider à remplir sur internet vos questionnaires.

Votre réponse est importante.

Participer au recensement est un **acte civique** mais aussi une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951.

Les données recensées sont **STRICTEMENT CONFIDENTIELLES** et réservées aux études statistiques de l'INSEE. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (y compris les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.



Nous espérons que vous réserverez le meilleur accueil à nos AGENTS RECENSEURS:

En photo, de gauche à droite: Fabienne BRANQUINHO, Pauline COSTAGLIOLA, Julie COSTAGLIOLA, Vincent CARIDROIT, Valérie ROUBERTOU, Isabelle HOAREAU, Marie Jo JAU et Brigitte PAMIES

Bastien DESENDER, Valérie MARIAN et Benjamin VASSAL, absents sur la photo, sont également agents recenseurs.

La Mairie de Fontenilles et l'INSEE vous remercient de votre collaboration.

Infos Utiles

La Mairie

La mairie est ouverte:

- ➔ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- ➔ Le samedi: de 9h à 12h

Attention, la mairie sera fermée les samedis:

- ➔ 27 décembre
- ➔ 17 janvier 2015
- ➔ 14 février 2015
- ➔ 14 mars 2015

Pour contacter la mairie:

➔ Téléphone :
05.61.91.55.80

➔ Mail :
accueil@ville-fontenilles.fr

Point sur les travaux

Philippe NIVERT
Adjoint au Maire
Travaux et Patrimoine



Conformément au planning annoncé, les travaux d'assainissement Route de Saiguède ont commencé à la fin de l'été. D'ici la fin de l'année, les travaux liés à la réfection auront commencé, permettant d'équiper cette voie de nouveaux systèmes d'éclairage, moins énergivores.

Débutera ensuite le remplacement des luminaires autour de l'Espace Marcel Clermont. Les technologies les plus avancées en matière de performance énergétique seront mises en œuvre et permettront une économie sur la consommation annuelle d'énergie d'environ 25%.

Le coût total de l'opération est égal à 45 375 € et la part restant à la charge de la commune est estimée à 15 410 €, le reste étant supporté par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne)

Ligne de bus

Depuis septembre, la ligne de bus N°5 Toulouse Arène - Rieumes passe par Fontenilles :

- ➔ 6 rotations par jour en période scolaire, 3 pendant les vacances
- ➔ Arrêt Las Crabères



Malade la nuit, le week-end
ou un jour férié ?

Avant de vous déplacer
téléphonez

39 66
allo docteur

En Midi-Pyrénées, il y a toujours
un médecin à votre écoute,
à partir de 20h et toutes les nuits,
week-ends et jours fériés.

Si une vie
est en danger,
aucune
hésitation :
contactez
tout de suite
le **15** (SAMU)

Pour trouver un médecin
à votre écoute

Suivez les conseils
de votre Agence Régionale de Santé
et des médecins de Midi-Pyrénées



Pour voter en 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales

En 2015, deux élections sont prévues: élections départementales en mars 2015 et élections régionales (prévues en décembre 2015). Pour pouvoir voter à ces élections, les citoyens français doivent être **inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014**.

- ➔ Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.
- ➔ Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.
- ➔ Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire: elle fait l'objet d'une démarche volontaire, à effectuer au plus tôt.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon deux modalités :

- ➔ En se rendant à la mairie avec les pièces exigées: formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile
- ➔ Par courrier en envoyant sans tarder à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile



Annie DEGEILH
Adjointe au Maire
Affaires Sociales

Solidarité

30ème CAMPAGNE

Le centre local des Restaurants du Cœur de Fontenilles, Fonsorbes et Saint-Lys se trouve à Fonsorbes, au 2758 route de Tarbes (à côté du centre de radiologie). La 30ème campagne d'hiver a débuté le lundi 24 novembre et se terminera en mars 2015.

Les personnes intéressées peuvent se présenter avec les pièces justificatives habituelles.

N'hésitez pas à contacter le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Fontenilles si vous souhaitez plus d'information.

La première distribution a eu lieu lundi 24 novembre de 14h à 17h30, et une distribution aura lieu tous les lundis après-midi, jusqu'à la fin de la campagne.

Les bénévoles de l'association se mobilisent chaque semaine pour apporter leur aide aux familles accueillies. La mairie de Fontenilles apporte son aide en prêtant toutes les 3 semaines un camion pour permettre le transport du stock de Toulouse à Fonsorbes. **Si de votre côté vous souhaitez devenir bénévole et aider les Restos du Cœur, contactez les bénévoles permanents par téléphone au 09.83.21.53.69 ou par mail ad31.fonsorbes@restosducoeur.org**

Nous remercions également toutes les personnes qui, grâce à leurs dons contribuent à soutenir les personnes en situation précaire.





Nouveau à Fontenilles... des chambres d'hôtes

Vous organisez une fête, une réunion de famille, vous manquez de couchage...

Sophie et Hugues se feront un plaisir d'accueillir vos invités dans deux grandes chambres confortables (5 couchages) dans une belle toulousaine, entre briques et galets, située chemin de Saint-Flour. N'hésitez pas à aller visiter leur site internet qui vous fera découvrir en photo ces très belles chambres d'hôtes.

Sophie et Hugues ROSSIGNOL - 4 chemin de St Flour

Tél : 05 34 47 15 70 / 07 02 20 16

Mail : sophie@briques-et-galets.fr et site : www.briques-et-galets.fr

Tarif à partir de 60€ selon nombre de pers et/ou de nuitées

Retrouvez les adresses des Gîtes de France et des Chambres d'hôtes de Fontenilles sur www.ville-fontenilles.fr



Une nouvelle entreprise de couverture

Sami BARHOUMI, salarié depuis 15 ans dans une entreprise de couverture, vient de créer l'entreprise **BRCharpente**, avec le statut autoentrepreneur. Spécialisé dans la charpente, la couverture, en neuf et rénovation, il propose ses services sur Fontenilles et sa région.

Vous pouvez le contacter au 06.37.38.01.23 ou par mail à l'adresse brcharpente@yahoo.fr, pour des conseils ou un devis.

Creat' Move



« Depuis toute petite, j'ai regardé ma mère faire nos tenues pour les fêtes, les mariages, les anniversaires. Comme je faisais de la danse, tous les ans elle me confectionnait des tutus et costumes.

En fin 2013, après une belle carrière professionnelle, je me suis remise en question. J'ai eu une superbe opportunité: créer et confectionner les costumes pour le spectacle de fin d'année de l'école de danse Kdance à Léguevin. Alors zou, je me suis lancée. Et Creat'Move a vu le jour le 14 janvier 2014

Je confectionne des costumes de scène (danse, théâtre, ...), des déguisements (ex: le clown de la fête de la musique de Fontenilles), des robes de mariée, du prêt à porter, des articles d'ameublement. Je propose des services de retouches.

N'hésitez pas à me contacter pour un devis gratuit au 07.82.28.47.92, creatmov@free.fr et me joindre sur ma page facebook (www.facebook.com/creatmov) ou sur mon site internet www.creat-move.com. »

Anne-Céline

Erratum

Le numéro de téléphone de la boulangerie « **Le Fournil P'Tit Breizh** » donné dans notre précédent numéro comportait une erreur. Le numéro correct est le **05.34.48.34.80**.





La passion du bois

Pascal SCHILTE raconte : « **Ma nouvelle passion : « Toucher du bois »**. En effet, au détour d'une ballade dans la nature, je « suis tombé dedans ». J'ai commencé par quelques objets ; certains ont fini dans le poêle à bois ! Je me suis documenté et petit à petit ma collection est née. Ceci m'a poussé à créer mon auto-entreprise, pour faire partager ma passion au détour de marchés artisanaux et marchés de Noël locaux.

Le bois est un matériau magique et de plus une énergie renouvelable : je trouve toujours un plaisir à voir naître un bougeoir, un stylo, un mini ballon de rugby, un pied de lampe, un champignon, une toupie, un bouchon tonneau ... Et c'est un vrai plaisir de vous faire partager ma dernière création : le hérisson qui trouvera sa place sur la table apéritif ou dans la cuisine. Petits et grands « craquent » devant ce petit museau

Créer, donner une seconde vie au bois est un grand bonheur !

Je vous invite à visiter mon site et n'hésitez pas à venir voir mes créations sur les marchés de Noël.»

Vous pouvez retrouver les créations de Pascal SCHILTE sur les marchés artisanaux autour de Fontenilles mais également via la boutique en ligne sur son site internet www.ideesbois.org



Qui s'y frotte, s'y pique !



Deux Hironde'L au 4L Trophy

Marie Chanéac de Fontenilles et Alexia Bordes de Sainte-Foy de Peyrolières seront le 19 février 2015 au départ de la 18ème édition du légendaire raid aventure étudiant « le 4L Trophy » : plus de 6000 km à bord d'une 4L pour traverser le Maroc et apporter des fournitures scolaires aux enfants du désert. Après la traversée de l'Espagne, départ officiel de Tanger, puis 15 jours de baroudage pour ces deux jeunes étudiantes en immobilier pour l'une et sciences de l'éducation pour l'autre, qui devront à l'aide uniquement d'un road-book et d'une boussole relier Marrakech.

Par goût du voyage, mais également pour le côté humanitaire du raid, Marie et Alexia vont relever ce défi d'un équipage 100 % féminin.

Au programme des prochains mois, apprendre le b.a-ba de la mécanique, collecter les fournitures scolaires et se familiariser à la conduite d'un véhicule qui a eu 30 ans cette année ...

Vous pouvez suivre dès maintenant l'équipage 947 sur facebook : les hirond'L_ 4L Trophy.

C'est l'occasion pour elles de remercier leurs familles, leur préparateur auto Jonathan et surtout leurs sponsors en particulier l'entreprise SOTECFLU à Fontenilles sans lesquels elles ne pourraient pas réaliser ce beau projet.

Bon voyage les filles...



6/7 Dec 2014

TOUS A FONT' POUR LE
TELETHON

6/7 Dec 2014

Venez vous associer à cette grande cause, en participant aux :

- démonstrations
- initiations
- découvertes

proposées par les associations de Fontenilles, soutenues par la Mairie de Fontenilles et l'association Envoy de St-Lys, au bénéfice de l'AFM



Musica'Font
Concert de Noël
Église de Fontenilles
Jeudi 18 décembre à 20h30

Chants d'amour et de partage, de noëls, gospels, classiques, sacrés, variété française et internationale

Concert dédié au Téléthon avec en fin de concert à la maison des loisirs une vente de gâteaux, de vin et chocolats chauds et soupe à l'oignon avec la participation du Troc des Connaissances



En fin de soirée, venez partager le pot de la solidarité à la maison des loisirs où aura lieu une vente, de gâteaux, de vin et chocolat chauds, et de la soupe à l'oignon préparée par le Troc des Connaissances.



Église
Chauffée

Entrée
libre

Concert
dédié
au
Téléthon



Fontenilles Info

Périodique d'informations municipales.

Directrice de publication : Fabienne Vitrice

Elus ayant participé à la rédaction des articles : Christel Blasy, Nadège Oustric, Sandrine Sarrazin, Claude Diès, Philippe Nivert, Philippe Pelissier, Laurent Sarica, Christophe Tountevich

Merci à Isabelle Caubet, de la médiathèque de Fontenilles

Dépôt légal à parution

Impression : BCR Imprimeur - SIRET 382 547 610 00032 - Tel : 05.62.67.77.08 - Site <http://bcr-imprimeur.com>

Comité de rédaction : Mairie de Fontenilles

Rédactrice en chef : Jordane Oudot

Votre imprimeur participe activement au respect de l'environnement, en retraitant ses déchets, en utilisant des encres végétales et des papiers issus de forêts durablement gérées

Tribune libre

FONTENILLES INFO 2014-03 - Décembre 2014

Majorité Municipale

Soyons solidaires ensemble

La fin de l'année approche et pour la plupart d'entre nous vient l'heure de préparer les fêtes en famille, l'heure des bonnes résolutions et des moments heureux à partager.

N'oublions pas dans ces moments là ceux qui n'ont pas cette chance et qui malheureusement restent sur le bord de la route, ceux qui sont touchés par la maladie ou la précarité, ceux qui sont isolés...et ils sont nombreux.

Le Conseil Municipal, conscient de ses devoirs face à cette inégalité, face aux disparités familiales, sociales ou culturelles, s'engage de façon quotidienne dans des actions visant à améliorer la vie de leurs administrés.

Au-delà des missions locales de lien avec les aînés, les élus du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** sont appelés à aider chaque jour, des familles de plus en plus nombreuses en difficultés sociales et financières en leur donnant accès à l'épicerie sociale, en les mettant en contact avec les différents partenaires éducatifs, professionnels et sociaux. La mairie met à disposition des **Restaurants du Cœur** un agent et un véhicule tous les mois afin de livrer des denrées alimentaires sur le centre de Fonsorbes.

Cette année, le **Téléthon** prend plus d'ampleur à Fontenilles et tous les élus sont fortement impliqués dans cette manifestation, avec le soutien des associations fontenilloises et de l'association ENVOL de Saint-Lys au profit de l'AMF. Nous serons tous « sur le pont » pendant le week-end du 06 décembre pour apporter toute notre énergie et contribuer à la réussite de cet événement.

Dans le domaine éducatif, nous sommes vigilants et apportons tout notre savoir-faire pour soutenir nos jeunes citoyens. La signature de la **Convention EF² entre la Mairie et l'INP** montre notre volonté de choisir les bons partenaires pour permettre à nos élèves, collégiens et citoyens de se préparer à l'avenir.

Nous n'oublions pas non plus **nos aînés** que nous attendons pour le traditionnel repas de fin d'année, offert par la municipalité. Les élus seront là nombreux pour accueillir ceux qui ont écrit des pages de l'histoire de Fontenilles mais qui nous aideront à écrire d'autres chapitres dans le futur.

Le contexte politique et social est difficile et nous devons être, nous élus, les interlocuteurs qui vous soutiennent et vous accompagnent. Nous vous devons un comportement exemplaire et mettons tout en œuvre pour travailler dans la concertation, le dialogue en vous associant à la construction d'un avenir plus serein pour nous tous.

C'est en unissant nos forces, en étant solidaires que les valeurs de démocratie et de fraternité qui sont les nôtres rejailliront sur notre quotidien. Pensons-y ensemble !

Opposition Municipale

INFORMATION

Urbanisme:

- Année 2014/2015 deux lotissements sortiront de terre:
 - Résidence du Lac: 112 logements (dont 48 sociaux)
 - Lotissement LAGRANGE: 78 logements (dont 24 sociaux)

Station d'épuration chemin Starguets:

Le rapport du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique qui s'est déroulée durant l'été (compte rendu disponible sur le site de la commune) et le retour de la DDT31 estiment que la station d'épuration présente **des problèmes importants de fonctionnement** sur le plan Hydraulique. **Aujourd'hui, on peut se poser la question si la station est en capacité de recevoir les logements prévus des deux prochains lotissements? Si non, quelles actions seront mises en œuvre pour solutionner la situation?**

Réseau téléphonie:

Le nouveau relais téléphonie "orange" étant installé, quand celui de la route de La Salvetat cessera-t-il de fonctionner afin de mettre un terme aux nuisances subies par de très nombreux Fontenillois.

SITUATION

Commissions Municipales:

Huit mois après son élection, et malgré une confirmation en conseil municipal d'une mise en place des commissions pour le mois de septembre, seule celle des finances a été réalisée. Est-ce un but de nous exclure dans la réflexion des sujets ou est-ce un manque de réactivité dans la mise en place ? La conclusion est à ce jour que nous ne sommes pratiquement pas impliqués dans les réflexions concernant ces sujets à savoir : la communication, les associations, l'environnement et l'éducation.

INTERCOMMUNALITE

Projets validés:

- **Construction d'un gymnase** au nouveau collège de l'Isle-Jourdain dont l'utilisation serait partagée entre les collégiens et les associations sportives du territoire.
- **Piste B.M.X.**: validation de l'avant-projet sur la commune de l'Isle-Jourdain
- **Maison des jeunes et de la culture** à l'Isle-Jourdain

Au titre de la compétence construction d'équipements sportifs d'intérêt communautaire portée par la CCGT, nous allons demander si l'inscription de l'opération de la **salle multi-activités de Génibrat** peut entrer dans le cadre de cette compétence.

Transfert de compétence jeunesse

Au conseil communautaire du 10 septembre 2014, Les 14 communes dont Fontenilles, ont voté à la majorité le transfert de la compétence « Jeunesse » au 1er Septembre 2016. L'équipe minoritaire s'est abstenue car elle n'avait pas suffisamment d'éléments sur les compétences exactes qui seront transférées et dans quelles conditions (coût, impacts sur les employés...).

CONTACT

Pour toutes questions/interrogations, n'hésitez pas à prendre contact avec nous : Par mail : fontenillesdemain@gmail.com,
Par courrier : en Mairie

NOUS VOUS SOUHAITONS DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE